



1108318004

DATE DEPOT : 2011-09-05

NUMERO DE DEPOT : 2011R083559

N° GESTION : 1992B00083

N° SIREN : 692041585

DENOMINATION : ETABLISSEMENT PUBLIC DE LA REUNION DES MUSEES NATIO

ADRESSE : 254/256 rue de Bercy 75012 Paris

DATE D'ACTE : 2011/03/21

TYPE D'ACTE : ACTE

NATURE D'ACTE : CHANGEMENT D'ADMINISTRATEUR(S)



JORF n°0012 du 15 janvier 2010 page
texte n° 127

DECRET

Décret du 13 janvier 2010 portant nomination du directeur général de la création artistique - M. HIRSCH (Georges-François)

NOR: MCCB1000334D

Le Président de la République,
Sur le rapport du Premier ministre et du ministre de la culture et de la communication,
Vu l'article 13 de la Constitution ;
Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;
Vu le décret n° 85-779 du 24 juillet 1985 portant application de l'article 25 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 fixant les emplois supérieurs pour lesquels la nomination est laissée à la décision du Gouvernement ;
Vu le décret n° 2009-1393 du 11 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de l'administration centrale du ministère de la culture et de la communication, notamment son article 4 ;
Le conseil des ministres entendu,
Décrète :

Article 1

M. Georges-François Hirsch est nommé directeur général de la création artistique.

Article 2

Le Premier ministre et le ministre de la culture et de la communication sont responsables, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent décret, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 13 janvier 2010.

Nicolas Sarkozy

Par le Président de la République :

Le Premier ministre,

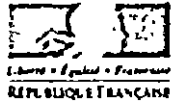
François Fillon

Le ministre de la culture

et de la communication,

Frédéric Mitterrand

920 00083



Legifrance.gouv.fr
LE SERVICE PUBLIC DE LA DIFFUSION DU DROIT

JORF n°0055 du 6 mars 2009 page
texte n° 72

DECRET

Décret du 5 mars 2009 portant nomination d'un directeur général à l'administration centrale du ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi - M. Fernandez (Ramon)

NOR: ECEP0904956D

Le Président de la République,
Sur le rapport du Premier ministre et de la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi,
Vu l'article 13 de la Constitution ;
Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;
Vu le décret n° 85-779 du 24 juillet 1985 portant application de l'article 25 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée fixant les emplois supérieurs pour lesquels la nomination est laissée à la décision du Gouvernement ;
Vu le décret n° 2007-996 du 31 mai 2007 relatif aux attributions du ministre de l'économie, des finances et de l'emploi ;
Le conseil des ministres entendu,
Décrète :

Article 1

M. Ramon Fernandez, administrateur civil hors classe, est nommé directeur général du Trésor et de la politique économique.

Article 2

Le Premier ministre et la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi sont responsables, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent décret, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 5 mars 2009.

Nicolas Sarkozy

Par le Président de la République :

Le Premier ministre,

François Fillon

La ministre de l'économie,
de l'industrie et de l'emploi,

Christine Lagarde